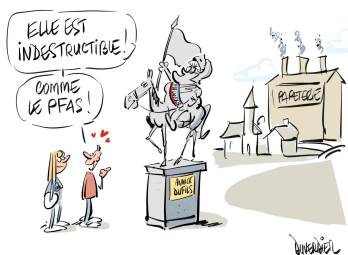


<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9737>

Eau polluée, santé menacée : prévenir et réparer

- Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 13 novembre 2025

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale &
associative - Tous droits réservés

La deuxième table ronde de notre 24e colloque a abordé la pollution de l'eau et ses impacts sanitaires, avec un focus sur les PFAS (« polluants éternels »). Au fil des échanges, un constat se dégage : des territoires inégalement armés, des chaînes de responsabilité complexes, et la nécessité d'une mobilisation collective – des communes aux métropoles, en passant par l'Etat et l'Europe – pour prévenir, traiter et réparer.

1) PFAS : comprendre la menace



Régis Taisne a rappelé la nature des PFAS : une famille de molécules caractérisées par une liaison carbone–fluor très résistante à la dégradation.

Pour celles qui ont été bien étudiées parmi les centaines existantes, des effets cancérogènes et toxicoreproductifs ont été démontrés. C'est un vrai problème environnemental et sanitaire.

Leur usage massif (textiles, ustensiles de cuisine, mousses antiincendie, etc.) explique leur omniprésence et les difficultés de traitement. La résilience chimique des PFAS impose des réponses graduées : réduction à la source, surveillance renforcée, traitements ciblés (ex. charbon actif), contentieux et évolution des normes.

Régis Taisne insiste sur l'impérieuse nécessité de protéger les aires de captage de toutes les formes de pollution pour traiter le problème à la source et éviter de devoir ensuite dépolluer de manière imparfaite à des coûts exorbitants.

Derrière le sigle PFAS se cache une multitude de composés chimiques largement utilisés dans le secteur industriel. Risques pour l'environnement, dangers pour la santé, quelles règles s'appliquent aux PFAS ?

[Le point en vidéo sur le site Vie publique](#) .

2) Des réalités contrastées dans les territoires

2.1 Métropole de Lyon : une stratégie structurée

Anne Grosperin a décrit la découverte, en 2022, d'une pollution majeure aux PFAS (vallée de la chimie – PierreBénite), et l'ampleur de la mobilisation nécessaire :



Nous avons une ingénierie intégrée, des équipes d'experts et un réseau d'acteurs scientifiques. Nous n'avons pas du tout les mêmes moyens d'action que les petites communes aujourd'hui impactées.

Malgré ces moyens, l'inertie du cadre réglementaire et la lenteur institutionnelle ont freiné l'action, soulignant l'inégalité des territoires face à la pollution.

La stratégie lyonnaise face aux PFAS

Face à la découverte d'une pollution majeure aux PFAS sur son territoire, la Métropole de Lyon a déployé une stratégie structurée et ambitieuse. Anne Groperrin, vice-présidente déléguée au cycle de l'Eau, a détaillé une démarche en trois axes :

D'abord, la mobilisation de la recherche scientifique, avec des études d'impact environnemental et d'impact sanitaire, menées en partenariat avec des instituts reconnus (CNRS, centre Léon-Bérard, Institut écocitoyen...).

Ensuite, la mise en œuvre de solutions curatives pour rétablir la conformité de l'eau et protéger les usagers, tout en assurant une information transparente.

Enfin, la Métropole a engagé un référé expertise devant le juge pour établir les responsabilités des industriels et défendre le principe pollueur-payeur.

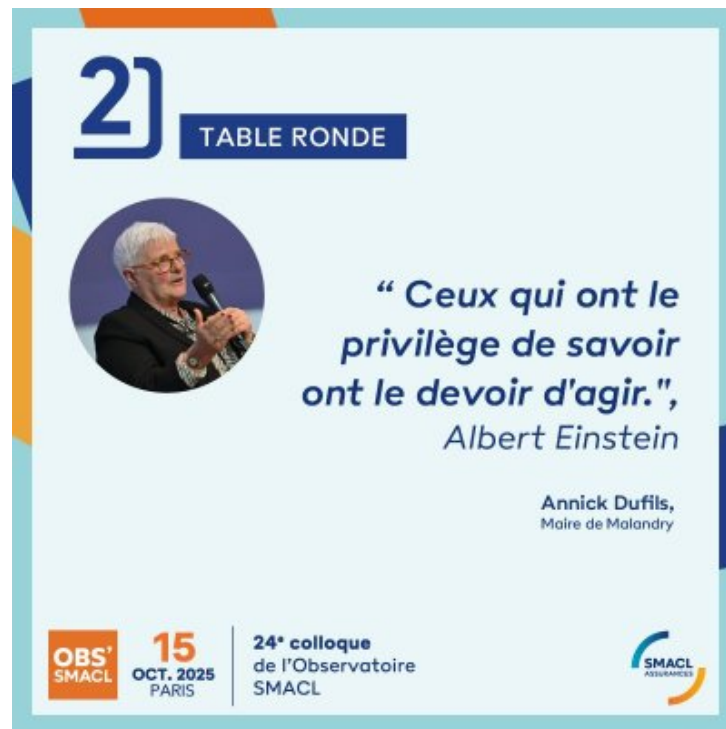
Cette stratégie, qui s'appuie sur la mobilisation conjointe des élus, des citoyens, des scientifiques et des médias, constitue un modèle d'action collective et de plaidoyer pour une évolution des normes à l'échelle nationale et européenne.

2.2 Malandry (Ardennes) : le choc, l'angoisse et l'absence d'appui



Annick Dufils a livré un témoignage fort, qui a marqué le public. Dans cette petite commune rurale (81 habitants), l'annonce d'une contamination aux PFAS a bouleversé le quotidien :

Le ciel nous est tombé sur la tête. [...] À Malandry, le taux est de cinq fois la norme autorisée. Chez mon collègue voisin, c'est vingtsept fois le taux autorisé. L'impact sur la population est considérable, d'abord sur la santé mentale.



Sans soutien réel, la commune a dû organiser elle-même l'accès à l'eau de boisson (2L/jour/habitant, indemnisés), répondre à l'angoisse (ex. jeunes refusant de se doucher), et financer des analyses sanguines, non prises en charge. L'émotion suscitée par ce témoignage tient aussi au sentiment d'abandon :

Nous sommes des communes ignorées, des petites communes rurales. [...] Parfois, j'ai l'impression d'être dans un monde parallèle dans la ruralité.

Témoignage d'Annick Dufils (Malandry) – La voix des petites communes face à la crise

Le témoignage d'Annick Dufils, maire de Malandry, a profondément marqué les participants de la table ronde. Dans cette petite commune rurale (80 habitants), la découverte d'une pollution massive aux PFAS a bouleversé la vie quotidienne : interdiction de consommer l'eau du robinet, angoisse des habitants, organisation en urgence de la distribution d'eau en bouteille et financement sur fonds propres d'analyses sanguines. Annick Dufils a décrit le sentiment d'abandon ressenti par les petites communes rurales, confrontées à la complexité administrative et à l'absence de soutien de l'État. Son engagement, sa solidarité avec les habitants et sa détermination à porter le dossier jusqu'au bout, y compris sur le terrain judiciaire, illustrent la force et la résilience des territoires ruraux face à une crise sanitaire majeure. Ce témoignage met en lumière l'urgence d'un accompagnement renforcé, d'une clarification des responsabilités et d'une application effective du principe pollueur-payeur.

2.3 Lunel Agglo (Hérault) : réagir vite, tenir dans la durée



Jérôme Boisson a présenté une gestion de crise rapide et coordonnée, appuyée par le préfet, l'ARS, l'Agence de l'eau et les opérateurs (Veolia, Suez). Des filtres à charbon ont été installés, rendant l'eau conforme en quelques semaines.

« Le système fonctionne, mais la question est celle de sa pérennité. [...] Comment tenir sans augmenter le prix de l'eau, sachant que les citoyens subiraient alors une double peine ? »

Cette expérience illustre l'importance de l'alignement institutionnel et du financement pour passer de l'urgence à la sécurisation durable.

La gestion de crise à Lunel Agglo – Réactivité, coordination et vigilance

À Lunel Agglo, la découverte de taux préoccupants de PFAS dans l'eau potable a déclenché une réaction rapide et coordonnée. Jérôme Boisson, président de l'agglomération, a souligné l'importance de la mobilisation immédiate du préfet, de l'ARS, de l'Agence de l'eau et des opérateurs privés. Grâce à l'installation de filtres à charbon sur les forages, l'eau a pu redevenir conforme en quelques semaines, même si la question du financement reste un défi, avec 20% des coûts à la charge de la collectivité. La communication transparente auprès des habitants et le suivi régulier des taux de PFAS témoignent d'une gestion exemplaire de la crise. Cette expérience montre que la réactivité institutionnelle, la coopération entre acteurs publics et privés, et la vigilance sur la durée sont essentielles pour garantir la sécurité sanitaire et la confiance des usagers.

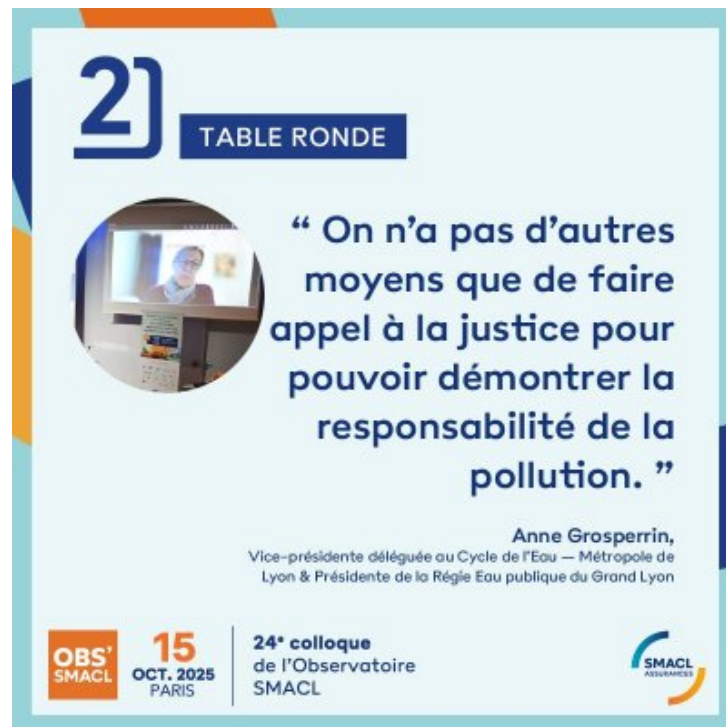
3) Responsabilités et principe pollueur-payeur

Régis Taisne a mis des mots sur un malaise largement ressenti par les élus :

Une entreprise pollue [...], et à la fin la collectivité gérant le service public de l'eau est tenue responsable.
[...] Il y a donc une inversion complète de responsabilité.

En clair : la cause est amont (industrielle ou économique), mais la charge est aval (collectivités et usagers). Or, sans clarification des responsabilités ni mise en œuvre effective du principe pollueur-payeur, la dépollution pèse sur les territoires.

Le témoignage d'**Annick Dufils** l'illustre avec force : distribution d'eau, information au fil de l'eau, analyses sanguines non prises en charge, isolement institutionnel. La commune prépare une plainte contre X (mise en danger de la vie d'autrui, empoisonnement, infraction environnementale).



On nous dit que c'est à nous d'endosser la responsabilité de cette pollution et de trouver des solutions.

À Lyon, la Métropole a engagé un référé expertise afin d'établir les responsabilités et ouvrir la voie à d'autres territoires.

Générations Futures et Data for Good publient un site avec une [carte interactive](#) exclusive sur la présence des principaux polluants chimiques dans l'eau du robinet en France : 'Dans mon Eau' ! Grâce à cet outil innovant vous pourrez savoir, où que vous habitez, si vous êtes exposés via l'eau du robinet à des pesticides et leurs métabolites, des PFAS, des nitrates, du CVM ou du perchlorate. Les créateurs de cette carte soulignent que *"la qualité de l'eau potable reste globalement bonne en France, mais elle varie selon les territoires."*

Mobilisation associative et dimension européenne

Delphine Favre, de l'Association nationale des collectivités pour la maîtrise des pollutions et risques industriels (AMARIS), a pris la parole pour rappeler que de nombreux élus se retrouvent démunis face à un « mur du silence »

lorsqu'ils sont confrontés à des pollutions industrielles comme les PFAS. Elle a encouragé les collectivités à ne pas rester isolées et à s'appuyer sur les réseaux associatifs pour peser davantage dans le débat public et obtenir des réponses des pouvoirs publics. Delphine Favre a également souligné l'importance de la mutualisation des expériences et des ressources, en citant l'exemple de webinaires et de points presse organisés pour alerter l'État et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à la nécessité d'une instance nationale dédiée aux risques chroniques liés aux pollutions industrielles.



François Giannocaro de l'Institut des risques majeurs (IRMA) a, quant à lui, élargi la réflexion à l'échelle européenne. Il a rappelé que la réglementation européenne sur les produits chimiques (REACH) existe depuis 2006, mais que la question de la prise en compte des PFAS dans ce cadre reste ouverte. Il a interrogé la capacité de l'État régulateur en France à faire face à ces enjeux et a souligné l'importance d'une régulation européenne forte pour traiter efficacement la question des polluants éternels. Selon lui, seule une action coordonnée à l'échelle européenne permettra de répondre à l'ampleur du défi posé par la contamination des masses d'eau par les PFAS.

4) Le rôle clé de l'intercommunalité



En conclusion de la table ronde, **Jérôme Baloge** a défendu la coopération intercommunale comme levier de sécurisation des volumes, de la qualité et du prix de l'eau :

La diversification des captages est importante [...] Ceci n'est possible que grâce à la mutualisation des moyens. [...] Nous avons besoin de coopérer sur ces sujets, parfois même au-delà de l'intercommunalité, pour relever les défis colossaux liés à la qualité de l'eau et à la santé de nos populations.

Dans la presse :

[Pollution aux PFAS : les collectivités refusent de porter le chapeau](#)

Sylvie Luneau (La Gazette des communes 16 octobre 2025)

Alors que se profile, au 1er janvier prochain, la nouvelle réglementation concernant les PFAS dans l'eau potable, le 24 colloque de l'Observatoire de la SMACL portait justement sur l'eau, et en particulier sur ses pollutions. Malandry, Lunel et la métropole de Lyon sont venus partager leurs expériences et se soutenir dans la lutte qui s'engage."

[Crises hydriques : entre menace climatique et gouvernance éclatée, les collectivités aux avant-postes](#)

Caroline Reinhart (Maire Info - 17 octobre 2025)

Dédié aux risques hydriques et à la gouvernance de l'eau, le 24^e colloque de l'observatoire SMACL s'est tenu à Paris le 15 octobre, deux jours après la journée nationale de la résilience. Réunissant juristes, élus, techniciens et représentants d'instances de l'eau, l'évènement a été l'occasion de remettre au cœur des problématiques territoriales et des municipales, la raréfaction de la ressource.

